

Motion sur la santé des femmes et la ménopause

ATTENDU QUE

la majorité des membres de notre syndicat sont des femmes qui ont déjà eu des menstruations, que leur faible taux d'évolution vers des postes de gestion et/ou de direction au sommet de leur carrière peut être lié aux effets de la périménopause et de la ménopause, et que ces effets sont souvent négligés en raison de l'insuffisance des recherches sur la santé des femmes et de la méconnaissance des effets de la ménopause dans un contexte professionnel; et

ATTENDU QU'il

est essentiel de régler ces problèmes liés à la santé en adoptant des politiques de soutien et d'autonomisation professionnelle afin que tout le monde ait les mêmes chances et possibilités d'avancement professionnel et le même droit d'éviter les pénalités financières liées à la santé;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACEP lance une campagne générale sur la santé des femmes et la soutienne activement, en mettant l'accent sur le développement accru de la recherche et des connaissances sur la périménopause et la ménopause, en préconisant la mise en œuvre de politiques et d'initiatives de soutien et d'équité afin d'atténuer les conséquences de ces problèmes de santé sur la carrière et les finances des femmes;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que l'ACEP, en collaboration avec des professionnel·les de la santé, des chercheur·euses, des spécialistes du bien-être en milieu de travail et d'autres parties prenantes, y compris d'autres syndicats, prenne contact avec le gouvernement du Canada, y compris le Conseil du Trésor, à titre de partenaires clés dans cette campagne, pour les exhorter à reconnaître l'importance de prendre au sérieux les effets de la périménopause et de la ménopause au travail et à collaborer à l'élaboration de politiques nationales, au financement de la recherche et à des pratiques en milieu de travail qui soutiennent la santé des femmes et leur avancement professionnel.

Soumis par

Holly Richter White, GRC, ESS et Angela Fleming, GRC, EC.